



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/En-toute-discretion-l-Etat-prepare-le-recyclage>

Réseau Sortir du nucléaire > Presse > Nos communiqués de presse > **En toute discrétion, l'État prépare le recyclage des ferrailles radioactives dans des biens de consommation courante !**

11 janvier 2021

En toute discrétion, l'État prépare le recyclage des ferrailles radioactives dans des biens de consommation courante !

En France, tous les métaux potentiellement irradiés provenant d'une installation nucléaire sont actuellement considérés comme des déchets. Mais sous la pression de l'industrie nucléaire, l'État souhaite autoriser la réutilisation de ces ferrailles, qui seraient retraitées dans un "Technocentre" prévu sur le site de Fessenheim. Alors que l'arrêté et les décrets dédiés viennent d'être mis en consultation [sur le site du Ministère de la Transition écologique](#), nous dénonçons fermement ce projet insensé, dangereux et irresponsable.

Le 4 janvier, le Ministère de la Transition Écologique a mis très discrètement en consultation sur son site plusieurs projets de textes réglementaires ayant vocation à permettre, à titre dérogatoire, la réutilisation de déchets radioactifs métalliques dans des biens de consommation. Ces décrets viendraient mettre fin à l'une des rares exceptions positives dont la France peut se prévaloir en matière de nucléaire.

En effet, jusqu'ici, la France ne reconnaissait pas de "seuil de libération", c'est-à-dire de niveau de contamination en-deçà duquel des matériaux irradiés pouvaient être dispensés de tout contrôle et utilisés sans aucune restriction pour la fabrication d'équipements ou d'objets de la vie quotidienne [1]. En principe, il est donc interdit que la fabrication de ces biens fasse intervenir des substances provenant d'une activité nucléaire, lorsque celles-ci sont contaminées, activées [2] ou susceptibles de l'être. Ce choix avait été dicté par le principe de précaution, une série d'incidents, dans les années 1990, ayant mis en évidence le risque que des déchets radioactifs soient dirigés par erreur dans des filières de gestion de déchets conventionnels [3].

Mais le gouvernement a choisi de donner la priorité aux intérêts économiques de la filière nucléaire, plutôt qu'aux enjeux de santé publique. Les entreposages débordent et l'industrie souhaite pouvoir "valoriser" ces centaines de milliers de tonnes de déchets. **Avec les dérogations apportées par ces décrets, des métaux dits "faiblement radioactifs" provenant des installations nucléaires pourraient donc, après avoir été fondus et fait l'objet d'un "traitement", être réutilisés dans des filières classiques. Casseroles, poussettes, fers à béton, carrosserie**

d'auto : autant de biens et d'équipements qui pourraient, demain, être composés de ces matériaux "faiblement" radioactifs ! Il s'agit là d'une régression inacceptable, contraire au principe de précaution, qui va augmenter l'exposition de la population à la radioactivité à son insu.

Nous dénonçons également le projet de "Technocentre" prévu sur le site de Fessenheim, où seraient "retraitées" ces ferrailles - à commencer par celles produites par le démantèlement des réacteurs ! Alors que l'Alsace a vu fermer la plus vieille centrale de France, il est hors de question qu'une nouvelle installation nucléaire censée accueillir des ferrailles radioactives venant de toute l'Europe prenne le relais, générant au passage rejets radioactifs, transports de matières contaminées et pollution.

Surtout, que le projet soit implanté à Fessenheim ou ailleurs [4] , **le procédé utilisé ne permettra pas de faire disparaître la radioactivité des métaux concernés** [5] . Dans un avis récent, l'Autorité de sûreté nucléaire laisse d'ailleurs entendre que ce projet de "Technocentre" ne peut pas être considéré comme mature [6]. Et au vu de la nature des ferrailles destinées à cette installation [7] et des malfaçons et mauvaises pratiques dont l'industrie nucléaire est coutumière, ne risque-t-on pas d'en voir sortir des métaux qui soient bien plus que "faiblement" radioactifs ? Enfin, de "recyclage" en "recyclage", aucune réelle traçabilité ne pourra jamais être garantie.

Autoriser le recyclage de ferrailles radioactives est un projet insensé, qui ouvre la porte à des dérives incontrôlables. Notre santé et celle des générations futures valent plus que les profits d'une industrie polluante et dangereuse. Nous exigeons du gouvernement qu'il retire ces textes - que nous n'excluons pas d'attaquer - et abandonne le projet de "Technocentre".

Enfin, nous dénonçons le cynisme des hautes sphères de l'État français, qui préparent la contamination radioactive de la population tout en enfonçant le pays dans l'impasse nucléaire avec les projets de nouveaux EPR. Il est insupportable de continuer à développer une technologie qui transforme les matériaux qu'elle utilise en déchets radioactifs - ce qui n'est pas le cas des énergies renouvelables !

Plus d'informations sur le projet de Technocentre :

▶ [brochure](#) de l'association Stop Fessenheim

▶ [Un Technocentre à Fessenheim ?](#), article du physicien Jean-Marie Brom pour l'association Global Chance

Contacts presse :

Charlotte Mijeon - 06 64 66 01 23

André Hatz - Stop Fessenheim - 06 82 02 69 79

Pour en savoir plus, téléchargez cette brochure sur le projet de technocentre réalisée par l'association Stop Fessenheim :



Brochure sur le technocentre

Notes

[1] [Consulter cette page](#) pour en savoir plus sur les "seuils de libération".

[2] Est dit "activé" un matériau qui n'était pas radioactif à l'origine mais qui l'est devenu sous l'effet de la radioactivité, comme les métaux utilisés pour fabriquer les équipements nucléaires.

[3] Ce risque est d'ailleurs toujours d'actualité : ces dernières années, EDF a été condamnée à plusieurs reprises pour avoir dirigé par erreur des déchets radioactifs vers des filières de gestion conventionnelle, au [Bugey](#) et à [Cruas](#)

[4] Le plan de démantèlement de Fessenheim fait l'hypothèse de la création d'un Technocentre en France. À défaut, il prévoit que les aciers soient envoyés en Suède dans l'usine Cyclife Sweden, où le même procédé serait appliqué.

[5] Il est question de fondre les métaux concernés, puis d'en retirer la partie où la radioactivité est la plus concentrée, afin de permettre la réutilisation de la partie restante, qui restera toutefois radioactive. Par ailleurs, comme le souligne le physicien Jean-Marie Brom, il serait très difficile de garantir l'absence de concentrations radioactives plus élevées dans les pièces qui sortiraient de l'usine. En effet, sur une pièce de métal de grandes dimensions, on ne peut pas effectuer de mesure globale mais uniquement prélever de petits échantillons. Cet enjeu est également [souligné par l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire](#)

[6] Dans un [avis](#) publié le 30 juin 2020, l'ASN indique notamment que les travaux de recherche sur le projet de traitement par fusion et de valorisation des déchets métalliques dits de "très faible activité" ont encore vocation à se poursuivre. En particulier, le caractère décontaminant du procédé reste à démontrer, ainsi que le fait qu'il ne revienne pas à une dilution des substances radioactives.

[7] Entre autres, ce "Technocentre" est censé accueillir des générateurs de vapeur issus du démantèlement des centrales, à commencer par ceux de Fessenheim (représentant 1800 tonnes d'acier). On peut s'étonner que de telles pièces, traversées par le circuit primaire et régulièrement exposées à la radioactivité, soient considérées seulement comme des déchets "de très faible activité".